

IMAGINER, RÉALISER LA VILLE DU 21^e SIÈCLE

CAHIERS DES BONNES PRATIQUES EN DESIGN

Neuf exemples internationaux pour inspirer le renouvellement de l'action publique en design urbain

Trois processus performants pour favoriser l'excellence en design urbain : panel, atelier et concours

Vingt et un projets montréalais pour amorcer durablement le 21^e siècle

ISBN

978-2-7647-726-5, cahier 1

978-2-7647-0727-2, cahier 2

978-2-7647-0728-9, cahier 3

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2008

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives Canada, 2008

IMAGINER, RÉALISER LA VILLE DU 21^e SIÈCLE

CAHIERS DES BONNES PRATIQUES EN DESIGN

Élaborée par Design Montréal, *Imaginer, réaliser la ville du 21^e siècle – Cahiers des bonnes pratiques en design* est une publication conjointe du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine et de la Ville de Montréal financée en vertu de l'Entente sur le développement culturel de Montréal 2005-2008.



Je suis heureuse de m'associer à la publication du coffret *Imaginer, réaliser la ville du 21^e siècle - Cahiers des bonnes pratiques en design*. Cet outil s'adresse aux personnes et organismes engagés dans l'amélioration de l'environnement urbain et s'inscrit dans la poursuite des actions planifiées lors de l'événement Rendez-vous novembre 2007 - Montréal, métropole culturelle.

Montréal, comme tous les grands centres, ne cesse de se transformer pour assurer le mieux-être de sa population et répondre aux besoins de l'économie. Les Cahiers visent donc à favoriser la mise en œuvre d'actions respectant les principes du développement durable. S'inspirer d'expériences réussies à l'étranger, créer des mécanismes de consultation et mettre en lumière des exemples récents de bonnes pratiques en design à Montréal, voilà le programme que proposent les trois cahiers du coffret.

J'adresse de sincères remerciements à celles et ceux qui ont collaboré à la réalisation de ce guide précieux. Notre métropole est un lieu accueillant où il fait bon vivre et travailler et je suis persuadée que cette réputation continuera de s'améliorer.

La ministre de la Culture,
des Communications et de la Condition féminine,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'C. St-Pierre'.

Christine St-Pierre



De nombreux projets vont bientôt changer le paysage du centre ville de Montréal. Grâce à eux, notre métropole consolidera sa position au sein des capitales du 21^e siècle pour le bénéfice des Montréalaises et des Montréalais.

Si nous voulons vraiment que Montréal se démarque, il est nécessaire que nous prêtions une attention toute particulière à la qualité de notre cadre de vie. C'est dans ce but que la Ville de Montréal et l'ensemble de ses partenaires du Rendez-vous culturel de novembre 2007 se sont fermement engagés à promouvoir l'excellence en matière d'architecture et de design. Pour cela, il est important d'encourager les bonnes pratiques comme la mise sur pied de concours, d'ateliers ou de panels d'experts, aussi souvent qu'il sera possible de le faire. Sur le plan international, ces moyens ont fait leur preuve en stimulant un développement urbain durable et de qualité.

Voilà pourquoi le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine et la Ville de Montréal ont travaillé de concert à l'élaboration des premiers cahiers proposant de bonnes pratiques en design. Réunis dans un coffret sous le thème *Imaginer, réaliser la ville du 21^e siècle* et publiés par notre bureau Design Montréal et le Ministère, ils seront une véritable source d'inspiration pour les responsables de projets publics et privés d'aménagement et de construction.

En juin 2006, notre métropole s'est vue décerner l'appellation Ville UNESCO de design. Elle en est redevable à l'ensemble de notre collectivité bien déterminée à faire de Montréal une ville qui fera l'envie de toutes et de tous. Je suis convaincu que nous avons tout ce qu'il faut pour y parvenir.

Le maire de Montréal,

A handwritten signature in black ink, which reads "Gérald Tremblay". The signature is fluid and cursive, with a long horizontal stroke extending to the right.

Gérald Tremblay

MISE EN CONTEXTE

La Ville a rendu public en septembre 2005, son nouveau plan d'action intégré *Design de ville | Ville de design* visant à introduire la notion d'innovation en design dans l'ensemble des décisions et actions affectant l'environnement bâti, de même qu'à intensifier la mise en réseau internationale du design montréalais.

Pour réaliser son plan d'action et mettre en place les partenariats nécessaires, la Ville de Montréal s'est dotée d'une unité de coordination et d'expertise nommée Design Montréal et dont le rôle est basé sur le pouvoir de conviction et l'adhésion volontaire des partenaires, le tout en appui et en complémentarité à l'encadrement administratif existant.

L'action de Design Montréal se réalise très souvent en partenariat avec des entreprises privées, des organismes de diffusion, des centres de recherche montréalais et se décline en plusieurs fonctions : accompagnement de la commande en design, réalisation de séminaires de formation, organisation de concours et d'ateliers, réalisation d'activités de communication et de rayonnement, promotion et diffusion de pratiques exemplaires, et publication de guides.

Les Cahiers des bonnes pratiques en design *Imaginer, réaliser la ville du 21^e siècle* s'adressent à tous ceux et celles qui s'intéressent à l'amélioration de la qualité de l'environnement urbain (élus, promoteurs, gestionnaires municipaux, professionnels de l'aménagement, etc.) et qui sont à la recherche d'exemples pour inspirer leurs démarches et d'outils pour guider leurs interventions.

Ces cahiers seront enrichis au cours des années, avec la publication de guides méthodologiques et l'addition d'exemples de bonnes pratiques montréalaises.

Les Cahiers des bonnes pratiques en design sont composés de trois documents distincts :

PREMIER CAHIER

Neuf exemples internationaux pour inspirer le renouvellement de l'action publique en design urbain

De plus en plus, la qualité du design des bâtiments et des espaces publics devient un objectif primordial à atteindre afin d'améliorer la qualité de vie des populations, édifier un avenir durable et donner au territoire une identité singulière, facteur essentiel de réussite dans un monde globalisé de plus en plus compétitif. Partout dans le monde, une volonté politique nouvelle s'affirme en faveur de l'excellence en design et ce premier cahier présente les exemples de villes (Auckland, Glasgow, Saint-Étienne et Toronto), de régions (le Vorarlberg et Emscher Park) et de pays (les États-Unis, la France et le Royaume-Uni) qui ont mis en œuvre des politiques, des stratégies et des plans d'action dans le domaine du design urbain. Si ces neuf exemples internationaux partagent le même objectif d'excellence en design, des points communs se dégagent aussi quant aux mesures mises en place pour atteindre cet objectif. Trois éléments ressortent particulièrement :

- > la création de plateformes d'innovation en design pour accélérer les changements;
- > l'importance accordée à la communication afin de favoriser le développement de visions partagées;
- > l'utilisation de processus de design (panel, atelier, concours) permettant d'améliorer la qualité des projets tout en favorisant une plus large participation de la population à la transformation de leur milieu de vie.

Recherche et rédaction

Denis Lemieux, architecte

Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine

Travail réalisé dans le cadre d'un prêt de services à la Ville de Montréal

DEUXIÈME CAHIER

Trois processus performants pour favoriser l'excellence en design urbain : panel, atelier, concours

Dans le deuxième cahier, trois processus performants pour favoriser l'excellence en design (panel, atelier et concours) font l'objet d'une présentation détaillée, illustrée d'exemples d'application et complétée par des fiches techniques. L'ensemble constitue un cadre opérationnel qui sera utile aux intervenants intéressés à mettre en place un panel de design urbain ou organiser un atelier ou un concours. Comme les exemples internationaux le démontrent, ces trois processus sont des outils de gestion qui contribuent à l'amélioration de la qualité de l'environnement urbain. Mais, aujourd'hui, deux raisons supplémentaires, en plus de l'objectif environnemental, militent en faveur de l'utilisation de ces processus car ils favorisent une plus grande participation citoyenne et constituent une valeur ajoutée qui se traduit en bénéfices économiques. Cette intégration des dimensions environnementale, sociale et économique fait en sorte que ces processus de design peuvent être considérés comme de véritables pratiques de développement durable.

Recherche et rédaction

Denis Lemieux, architecte
Ministère de la Culture, des Communications
et de la Condition féminine
Travail réalisé dans le cadre d'un prêt de
services à la Ville de Montréal

TROISIÈME CAHIER

21 projets montréalais pour amorcer durablement le 21^e siècle

Le troisième cahier est constitué de 21 fiches descriptives de projets qui illustrent une sélection de bonnes pratiques urbaines à Montréal. Cette première sélection, qui sera enrichie au cours des années, est composée de projets amorcés ou réalisés au tournant du siècle. Ce cahier se veut un outil de travail à l'intention des intervenants municipaux et met en relief la diversité et l'intérêt de certaines pratiques liées au mode d'attribution de la commande ou au mode d'accompagnement des projets. Le corpus considéré correspond à la notion large et inclusive du design du cadre de vie. L'organisation territoriale, les bâtiments, les aménagements intérieurs et certains types d'objets font partie de cette notion. Quant aux stratégies qui ont été analysées, elles comprennent des programmes, des processus, des montages financiers, des regroupements d'intérêt et d'autres méthodes qui tendent à faire la démonstration de la valeur d'une approche créative en design.

Coordination et rédaction

Mario Brodeur, architecte
Jacques Lachapelle, architecte et historien
de l'architecture

Recherche

Caroline Tanguay
Jacques Martin

Avec la participation, pour la réalisation de la fiche 21, de François Gagné, chef d'équipe de l'Atelier d'architecture et de design urbain à la Ville de Montréal.

Les différents textes produits dans le cadre de cet ouvrage demeurent la responsabilité unique de leurs auteurs.

designmontréal